Status of Day Care in Canada 1986

A Review of the Major Findings of the
National Day Care Study (1986)

National Day Care Information Centre
Social Service Programs Branch

Published by Authority of the Minister
of National Health and Welfare

©Minister of Supply and Services Canada 1987
Cat. No. H74-14/1986
ISBN 0-662-55267-9

Preface

Status of Day Care in Canada (1986) is intended to present to Canadians a general overview of day care services in Canada.

The study was undertaken by the Social Service Programs Branch, Health and Welfare Canada, with the cooperation of provincial authorities and many voluntary organizations.

If you have any comments on Status of Day Care in Canada (1986), please contact the National Day Care Information Centre, Social Service Programs Branch, Health and Welfare Canada, Brooke Claxton Building, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 1B5.

Glossary

Day Care Facility –	For the purposes of this report, a day care facility refers to a licensed or provincially approved centre or private home which provides care for children outside of their own home for eight to ten hours a day.
Centre Care –	Care that is given to groups of children in a licensed day care centre.
Commercial Centre –	A licensed day care centre that is set up as a proprietary operation. It includes the larger franchise operations, as well as the small singularly owned centre.
Community Board Centre –	A licensed day care centre that is established as a non-profit organization and is governed by a community board of directors.
Non-Profit Day Care –	For the purposes of this report, non-profit day care includes both the Community Board Centres and the Cooperative Day Care programs.
Public Day Care –	A licensed day care centre owned and operated by a municipal or provincial government.
Family Day Care –	Family day care is defined as a program involving the selection and supervision by a government or authorized private agency of families who give care to children during the day.
Private or Casual Day Care Arrangements –	This involves the use of babysitters, or other similar types of arrangements made between the parent and the provider and which are not under the supervision of a licensing authority or day care agency.
Infant Day Care –	Care provided by a day care centre or a family day care home for children under the age of two.
Preschool Day Care –	Care provided by a day care centre or a family day care home for children aged two to six.
School-Age Day Care –	Supervision of young school-age children before school begins, during the noon hour, after class, and on days when school is not in session.
Latch Key Child –	This term originated from the observation that many young school-age children of working parents were carrying house keys to gain entrance to their homes between the hours that school closed and their parents returned from work.

Major Findings

Increase in Day Care Spaces

Since 1973, when the National Day Care Information Centre first began publishing the number of full-time day care spaces in Canada, there has been about an eight-fold increase.

Except for 1977 when there was an actual decrease in the number of day care spaces, and 1978 (a no-growth year), each subsequent year has shown a rate of growth between 10% and 16%.

As indicated in Table 1, 1986 is no exception. The overall rate of growth was 14.63%. Family Day Care showed very little increase, only .42%, while the increase in centre spaces was 16.53%.

Age Groups Served by Day Care Programs

As indicated in Table 2, the availability of day care services differ according to the age of the child.

As in the past, day care centre spaces are primarily being used by children between the ages of 3 and 6 years. The spaces available to this age group account for 127 864 or 64.64% of the total day care centre spaces.

Only 30 742 or 15.54% of centre spaces are filled by children under the age of three. This contrasts with the Family Day Care program where 47.69% of the children served are under three. This pattern is similar to past years, but the total number of centre and family day care spaces serving children under three appears to be edging up. This is likely in response to the greater demand for service for this age group.

School-age day care spaces continue to have more priority than in earlier years. There was an increase of 5790 spaces for this age group in 1986 and school-age day care now constitutes 19.8% of the day care spaces.

Sponsorship of Day Care Centres

Traditionally it was thought that the non-profit centres would serve children from lower-income families and the commercial centres would serve middle- and upper-income families.

Initially, this was true. Over the years, however, the more typical pattern was for the non-profit centres to serve the low-income families and the higher-income families, while the middle-income families, who were not eligible for a subsidy and could not afford the relatively higher fees of the non-profit centres, were served by the commercial sector.

With the tendency towards subsidization to a wider income range, it is fairly certain that the non-profit centres will serve families representing a whole cross section of income groups.

In 1968, 75% of all day care spaces were under commercial auspices. The percentage of commercial spaces dropped over the years but for the past few years has been fairly stable between 38% and 43%.

However in 1986, the commercial sector grew by 16 123 spaces as compared to 11 928 spaces in the non-profit centres.

Tables 3 and 4 show the distribution and relative growth of day care spaces under different types of sponsorship.

Day Care Spaces by Province

Table 5 presents full-time centre spaces and family day care spaces by province, and Table 6 provides provincial comparison by auspices.

Full-time Day Care Spaces in Canada in Relation to the Number of Day Care Age Children of Parents in the Labour Market

The mandate for Status of Day Care in Canada has been to show the year by year growth patterns in day care.

However, there has always been some interest in relating these findings to the degree of unmet need. Obviously, the data provided by the provinces does not directly lend itself to this type of analysis. The early Status of Day Care in Canada reports compared the number of full-time day care spaces to the number of children of mothers who were in the labour force in order to roughly address this question. The problem with this approach is that many mothers work part-time and would not require a full-time day care space. This creates an exaggerated impression of the degree of unmet need.

On the other hand, if only the numbers of children where both parents work full time are used, there may be built-in underestimations of the need in that, if a parent is working 20 hours a week, he/she would not likely find a part-time day care space matching the hours needed for care.

Consequently, Status of Day Care in Canada now utilizes a format which presents four separate compilations estimating the percentage of children that can be served by existing day care spaces. The four separate compilations will be done for children 0-17 months; 18 months and under 36 months; 3 years and under 6 years; and 6 years and under 13 years.

It is important to note that the above-mentioned approach only compares the number of full-time day care spaces to the number of children by various ages where the parents are involved in one of the four categories. It should not be construed to mean that these are the numbers of children whose parents would choose a formalized day care setting if it were made available. The existing evidence of parental preference is sketchy at best, but it does seem to suggest that about 50% of those not using formalized care would do so if provided with the opportunity. However, there are a number of variables that need to be researched before definitive statements can be made.

Another important consideration is the impact of full-time kindergarten and part-time junior kindergarten in the school system on the demand for day care. Some field observations indicate that they do have a significant impact. Table 2 presents some indication that the percentage of spaces for the 5-year-olds and to a lesser extent for the 4-year-olds are significantly lower than for the 3-year-olds. Unfortunately, some of the provinces have difficulty in providing age breakdowns in the centres and we have had to rely to some extent on estimates. Therefore, the reliability of the age breakdown is much less than for the data on the number of spaces and the auspices of spaces. This is another area where research is sadly needed. It is likely that part-time spaces will become more relevant for many in the age 4 and 5 categories.

Tables 7, 8, 9, and 10 present the four categories relating the parental work situations by ages of children to the percentage of full-time day care spaces available.

Note: Text for footnotes 1, 2, and 3 of Tables 7, 8, 9, and 10, appears on page 7.

Table 1 – Distribution of Centre Spaces, Family Day Care Spaces and Day Care Centres by Year

Number of Spaces	March 31 1973	March 31 1974	March 31 1976	March 31 1978	March 31 1980	March 31 1982	March 31 1984	March 31 1985	March 31 1986	Increase Over 1985	
										No.	%
Centre Spaces	26 811	50 996	78 153	74 516	98 238	109 535	149 965	169 751	197 802	28 051	16.52
Family Day Care Spaces	1 562	4 185	5 367	7 763	10 903	14 427	21 689	22 623	22 715	92	.41
TOTAL SPACES	28 373	55 181	83 520	82 279	109 141	123 962	171 654	192 374	220 517	28 143	14.63
Day Care Centres	971	1 538	1 955	2 050	2 719	3 143	—	4 685	5 030		

Table 2 – Spaces in Day Care Centres and Family Day Care Homes by Age of Children Served (1986)

Ages*	Centres		Family Day Care Homes	
	No.	%	No.	%
0-17 mos.	8 213	4.15	5 756	25.34
18-35 mos.	22 529	11.39	5 076	22.35
3 years	59 351	30.01	2 445	10.76
4 years	40 966	20.71	2 356	10.37
5 years	27 547	13.93	2 161	9.51
6-10 yrs.	35 593	18.00	4 448	19.58
10-12 yrs.	3 603	1.81	473	2.09
Total	197 802	100.00	22 715	100.00

* Some provinces are not able to provide breakdowns by age and in such cases, estimates have been provided.

Table 3 – Sponsorship of Centre Spaces 1976, 1978, 1980, 1982, 1984, 1985 and 1986

Type of Sponsorship	1976		1978		1980		1982		1984		1985		1986	
	Spaces	% of Spaces	Spaces	% of Spaces	Spaces	% of Spaces	Spaces	% of Spaces	Spaces	% of Spaces	Spaces	% of Spaces	Spaces	% of Spaces
Public	9 882	12.64	10 140	13.61	8 495	8.65	5 977	5.51	20 268	13.51	24 687	14.54	26 933*	13.62
Non-Profit	34 380	43.99	31 987	42.92	50 228	51.13	59 075	54.44	72 115	48.09	81 443	47.97	91 115	46.06
Commercial	33 891	43.36	32 389	43.47	39 515	40.22	43 461	40.05	57 582	38.40	63 631	37.49	79 754	40.32
TOTAL	78 153	99.99	74 516	100.00	98 238	100.00	108 513	100.00	149 965	100.00	169 751	100.00	197 802	100.00

* Of 26 933 spaces, 16 793 spaces were in the Quebec School System.

Table 4 – Sponsorship of Centre Spaces 1985 and 1986

Type of Sponsorship	1985 Spaces	1986 Spaces	Increase	
			No.	%
Public	24 687	26 933	2 246	9.10
Non-Profit	81 433	91 115	9 682	11.89
Commercial	63 631	79 754	16 123	25.34
Total	169 751	197 802	28 051	16.53

Table 5 – Interprovincial Comparison of Day Care Spaces

Provinces	Centre Spaces	Family Day Care Spaces
Newfoundland	922	—
Prince Edward Island	1 165	154
Nova Scotia	4 783	82
New Brunswick	3 410	72
Quebec	49 470*	3 060
Ontario	77 251	6 412
Manitoba	8 201	1 530
Saskatchewan	3 632	1 892
Alberta	32 635	5 349
British Columbia	15 714	4 086
Northwest Territories	305	30
Yukon	314	48
National Totals	197 802	22 715

* 16 793 of Quebec spaces are operated under the auspices of the Department of Education.

Table 6 – Interprovincial Comparison of Day Care Spaces by Auspices

Provinces	Public	Non-Profit	Commercial	Total
Newfoundland	—	225	697	922
Prince Edward Island	—	553	612	1 165
Nova Scotia	—	2 638	2 145	4 783
New Brunswick	—	2 187	1 223	3 410
Quebec	16 793*	26 131	6 546	49 470
Ontario	9 248	29 256	38 747	77 251
Manitoba	—	6 772	1 429	8 201
Saskatchewan	—	3 518	114	3 632
Alberta	892	7 982	23 761	32 635
British Columbia	—	11 415	4 299	15 714
Northwest Territories	—	234	71	305
Yukon	—	204	110	314
National Totals	26 933	91 115	79 754	197 802

* 16 793 of Quebec public spaces are operated under the auspices of the Department of Education.

Table 7 – Infant Day Care – Children 0-17 Months

Category of Parent	Number of Children	% of Children Served
Mothers in labour force	308 864	4.52
Full-time working parents(1)	156 019	8.95
Full-time working parents plus students(2)	164 307	8.50
Full-time working parents plus students, plus parents working 20 to 29 hours a week(3)	202 498	6.90

As of March 1986, there were 13 969 full-time day care spaces for children 0-17 months of age. As can be seen from the above four compilations, the percentage of children these spaces can serve differs according to which groups of parents are included in the compilation.

Table 8 – Children between the Ages of 18 months and 36 months

Category of Parent	Number of Children	% of Children Served
Mothers in labour force	300 108	9.20
Full-time working parents(1)	150 053	18.40
Full-time working parents plus students(2)	156 979	17.59
Full-time working parents plus students, plus parents working 20 to 29 hours a week(3)	198 008	13.94

As of March 1986, there were 27 605 full-time day care spaces for children between the ages of 18 months and 36 months.

Table 9 – Children between the Ages of 3 and 6 years

Category of Parent	Number of Children	% of Children Served
Mothers in labour force	601 136	22.43
Full-time working parents(1)	296 650	45.45
Full-time working parents plus students(2)	313 333	43.03
Full-time working parents plus students, plus parents working 20 to 29 hours a week(3)	397 311	33.93

As of March 1986, there were 134 826 day care spaces for children between the ages of 3 and 6 years.

Table 10 – Children between the Ages of 6 and 13 years

Category of Parent	Number of Children	% of Children Served
Mothers in labour force	1 516 380	2.91
Full-time working parents(1)	838 848	5.26
Full-time working parents plus students(2)	878 836	5.02
Full-time working parents plus students, plus parents working 20 to 29 hours a week(3)	1 079 743	4.09

As of March 1986, there were 44 117 day care spaces for school-age children.

Notes

1. This category includes the lone parent who is working full time, and includes the two-parent family where both parents are working full time.

2. This category includes the full-time working parents and also includes the lone parent who is a full-time student, two-parent families where one parent works full time and the other is a full-time student, and two-parent families where both parents are full-time students.

3. This category includes the full-time working parents plus student category as well as the lone parent who works 20 to 29 hours a week, the two-parent families where one parent works full time and the other works 20 to 29 hours a week, two-parent families where both parents work 20 to 29 hours a week, and two-parent families where one parent works 20 to 29 hours a week and the other parent is a full-time student.

Situation de la garde de jour au Canada 1986

Revue des principales conclusions de
l'étude nationale menée en 1986

Centre national d'information sur la garde de jour
Direction générale des programmes de service social

Publication autorisée par le ministre de
la Santé nationale et du Bien-être social

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1987
N° de cat. H74-14/1986
ISBN 0-662-55267-9

Avant-propos

Le rapport sur la situation de la garde de jour au Canada en 1986 a pour but de donner un aperçu général des services de garderie mis à la disposition des Canadiens.

L'étude a été menée par la Direction générale des programmes de service social, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, de concert avec les autorités provinciales et un grand nombre d'organismes bénévoles.

Les lecteurs qui souhaitent faire des observations au sujet de ce rapport sont priés de les transmettre au Centre national d'information sur la garde de jour, Direction générale des programmes de service social, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Immeuble Brooke-Claxton, Parc Tunney, Ottawa (Ontario) K1A 1B5.

Glossaire

Établissement de garde de jour –	Pour les besoins de ce rapport, il s'agit de la garderie ou de particuliers autorisés ou agréés par les autorités provinciales pour assurer la garde des enfants à l'extérieur de leur foyer pendant huit à dix heures par jour.
Garderie –	Il s'agit de la garderie autorisée à s'occuper de groupes d'enfants.
Garderie à but lucratif –	C'est la garderie autorisée, exploitée par une ou plusieurs personnes. Il peut s'agir aussi bien des chaînes de garderies que de la petite garderie appartenant à une seule personne.
Garderie communautaire –	C'est la garderie autorisée, établie en tant qu'organisme à but non lucratif et dirigée par un conseil d'administration représentant la collectivité.
Garderie à but non lucratif –	Pour les besoins de ce rapport, cela comprend la garderie communautaire et la garderie coopérative.
Garderie publique –	Il s'agit d'une garderie autorisée appartenant à une municipalité ou à une province et gérée par celle-ci.
Garde en milieu familial –	On entend par là les familles qui s'occupent des enfants durant la journée. Le choix et la surveillance des familles relèvent d'un pouvoir public ou d'un organisme privé autorisé.
Arrangements personnels ou garde occasionnelle –	Il s'agit du recours aux gardiennes d'enfants, ou d'autres ententes du genre, entre les parents et le fournisseur du service, sans intervention des garderies ou des autorités qui délivrent les permis de garde de jour.
Garderie pour bébés –	C'est le service assuré par une garderie ou une famille pour les enfants de moins de deux ans.
Garde préscolaire –	Il s'agit du service destiné aux enfants de deux à six ans et assuré par une garderie ou une famille autorisée.
Garde parascolaire –	On entend par là la surveillance des enfants d'âge scolaire assurée avant l'heure de la classe, le midi, après la classe et les jours de congé scolaire.
Enfant "à clé" –	On désigne ainsi les enfants d'âge scolaire à qui les parents qui travaillent à l'extérieur de la maison donnent la clé pour permettre à ceux-ci de rentrer au foyer en attendant leur retour.

Conclusions principales

Augmentation des services de garderie

Au Canada, le nombre de places de garde de jour à plein temps est aujourd'hui environ huit fois plus élevé qu'en 1973, date à laquelle le Centre national d'information sur la garde de jour a commencé à publier des données à ce sujet.

Le nombre de places de garde de jour s'est accru chaque année de 10 à 16 p. 100, sauf pour 1977 où il a diminué et 1978 où il est resté stable.

Comme l'indique le Tableau 1, l'année 1986 ne fait pas exception, le taux global d'augmentation ayant été de 14,63 p. 100. Pour la garde en milieu familial, l'accroissement a été très discret, se limitant à 0,42 p. 100, tandis qu'il a atteint 16,53 p. 100 pour les places en garderie.

Groupes d'âges visés par les programmes de garde de jour

On voit au Tableau 2 que l'existence des services diffère selon l'âge de l'enfant.

Comme par les années passées, les places en garderie sont surtout occupées par les enfants de 3 à 6 ans. Le nombre de places mises à la disposition de ce groupe d'âge représente 127 864, soit 64,64 p. 100 du total.

Les enfants de moins de 3 ans n'occupent que 30 742 ou 15,54 p. 100 des places en garderie, contrairement à la garde en milieu familial où le pourcentage des enfants accueillis qui ont moins de 3 ans est de 47,69 p. 100. La tendance est la même que les années précédentes, mais le nombre total de places en garderie et de places en milieu familial destinées aux moins de 3 ans augmenterait peu à peu, probablement en réponse à la demande plus grande de services pour ce groupe d'âge.

La garde parascolaire continue d'avoir plus d'importance que par le passé. On constate que le nombre de places pour les enfants d'âge scolaire a augmenté de 5790 en 1986, soit une augmentation de 19,8 p. 100.

Genres de garderies

Il était coutume de penser que les garderies à but non lucratif accueilleraient des enfants de familles à faible revenu, et que les garderies à but lucratif s'adresseraient à des familles à revenu moyen ou élevé.

Au départ, c'était probablement le cas. Au fil des ans, il est toutefois devenu de plus en plus courant que les garderies à but non lucratif reçoivent des enfants de familles à faible revenu et à revenu élevé, et que les familles à revenu modeste qui, non admissibles à des subventions, ne pouvaient payer les frais relativement plus élevés des garderies à but non lucratif, se tournent vers le secteur à but lucratif.

Maintenant que l'aide financière tend à s'appliquer à une fourchette élargie de revenus, il est probable que les garderies à but non lucratif desserviront des familles qui représentent un échantillon complet de groupes de revenus.

En 1968, 75 p. 100 de la totalité des places de garde de jour se trouvaient dans des garderies à but lucratif. Ce pourcentage a diminué au fil des ans,pour toutefois demeurer relativement stable depuis quelques années, oscillant entre 38 et 43 p. 100.

En 1986, le secteur à but lucratif s'est accru de 16 123 places et le secteur à but non lucratif, de 11 928 places.

Les tableaux 3 et 4 indiquent la répartition et la croissance relative des places par type de garderies.

Les places de garde de jour dans les provinces

Le Tableau 5 compare le nombre de places en garderie et en milieu familial dans les provinces. Le Tableau 6 présente une comparaison interprovinciale selon le genre de garderie.

Nombre de places de garde de jour à plein temps au Canada par rapport au nombre d'enfants en âge d'être accueillis et dont les parents sont au travail

Le but du rapport "Situation de la garde de jour au Canada" a été de tracer les profils d'accroissement annuel pour ce qui est des places de garde de jour.

Cependant, on a toujours voulu établir une certaine relation entre ces résultats et le degré du besoin non satisfait. De toute évidence, les données communiquées par les provinces ne se prêtent pas directement à une analyse de cette nature. Pour donner un aperçu de la question, les premiers rapports sur la situation de la garde de jour au Canada comparaient le nombre de places à plein temps au nombre d'enfants dont la mère est au travail. Là où cette approche est boiteuse, c'est que de nombreuses mères occupent un emploi à temps partiel et n'ont pas besoin de faire garder leurs enfants à plein temps, ce qui tend à amplifier exagérément le degré du besoin non satisfait.

Par contre, le fait de restreindre l'analyse aux enfants dont les deux parents travaillent à plein temps peut entraîner une sous-évaluation intrinsèque du besoin, puisque le parent qui travaille 20 heures par semaine ne trouvera probablement pas une place de garde de jour à temps partiel qui corresponde à cet horaire.

Par conséquent, le rapport applique maintenant une formule qui lui permet de présenter quatre calculs distincts pour évaluer le pourcentage des enfants que peuvent accueillir les garderies, en fonction du nombre actuel de places. Les calculs sont effectués pour les enfants de 0 à 17 mois, de 18 à 36 mois exclusivement, de 3 à 6 ans exclusivement, et de 6 à 13 ans exclusivement.

Il importe de souligner que l'approche précitée ne compare que le nombre de places de garde de jour à plein temps au nombre d'enfants de divers groupes d'âge dont les parents appartiennent à l'une des quatre catégories. Il ne faut pas en conclure qu'il s'agit là du nombre d'enfants dont les parents opteraient pour un milieu structuré de garde de jour si des places étaient disponibles. Les préférences des parents sont fort mal connues mais d'après les données en main, quelque 50 p. 100 de ceux qui ne font pas appel à des garderies structurées le feraient s'ils le pouvaient. Avant que l'on puisse se prononcer définitivement sur la question, diverses variables doivent toutefois être étudiées.

Parmi les points importants à prendre en considération, il ne faut pas oublier aussi l'impact sur la demande de garde de jour de la maternelle à plein temps et de la pré-maternelle à temps partiel qui font partie du système scolaire. Des observations sur le terrain révèlent que cet impact n'est pas à négliger. Il ressort du Tableau 2 que le pourcentage des places pour les 5 ans, de même que pour les 4 ans, quoique à un degré moindre, est beaucoup plus faible que pour les 3 ans. Malheureusement, il est difficile pour quelques provinces de présenter une ventilation par âge des données relatives aux garderies; nous avons donc dû nous appuyer jusqu'à un certain point sur des estimations. Par conséquent, la ventilation par âge est beaucoup moins fiable que les données sur le nombre de places et les garderies visées. Dans ce domaine aussi, le besoin de recherche est grand. Il est probable que de nombreux parents ayant des enfants de 4 ou 5 ans s'intéresseront davantage aux places à temps partiel.

Les Tableaux 7, 8, 9 et 10 présentent ces quatre catégories en reliant la situation des parents sur le plan du travail, selon l'âge des enfants, au pourcentage de places de garde de jour offertes à plein temps.

Note: Voir à la page 8 les notes 1, 2, et 3 relatives aux Tableaux 7, 8, 9 et 10.

Tableau 1 – Répartition des places en garderie et en milieu familial et nombre de garderies, selon l'année

Nombre de places	31 mars 1973	31 mars 1974	31 mars 1976	31 mars 1978	31 mars 1980	31 mars 1982	31 mars 1984	31 mars 1985	31 mars 1986	Augmentation par rapport à 1985	
										Nombre	%
Garderie	26 811	50 996	78 153	74 516	98 238	109 535	149 965	169 751	197 802	28 051	16,52
Garde en milieu familial	1 562	4 185	5 367	7 763	10 903	14 427	21 689	22 623	22 715	92	0,41
Nombre total de places	28 373	55 181	83 520	82 279	109 141	123 962	171 654	192 374	220 517	28 143	14,63
Nombre de garderies	971	1 538	1 955	2 050	2 719	3 143	—	4 685	5 030		

Tableau 2 – Nombre de places en garderie et en milieu familial en 1986 selon l'âge des enfants desservis

Âge*	Garderies		Garde en milieu familial	
	Nombre	%	Nombre	%
0-17 mois	8 213	4,15	5 756	25,34
18-35 mois	22 529	11,39	5 076	22,35
3 ans	59 351	30,01	2 445	10,76
4 ans	40 966	20,71	2 356	10,37
5 ans	27 547	13,93	2 161	9,51
6-10 ans	35 593	18,00	4 448	19,58
10-12 ans	3 603	1,81	473	2,09
Total	197 802	100,00	22 715	100,00

* Certaines provinces ont fourni des chiffres approximatifs parce qu'elles n'étaient pas en mesure de donner une répartition par âge.

Tableau 3 – Genres de garderies en 1976, 1978, 1980, 1982, 1984, 1985 et 1986

Genres de garderies	1976		1978		1980		1982		1984		1985		1986	
	Nombre de places	%	Nombre de places	%	Nombre de places	%	Nombre de places	%	Nombre de places	%	Nombre de places	%	Nombre de places	%
Publiques	9 882	12,64	10 140	13,61	8 495	8,65	5 977	5,51	20 268	13,51	24 687	14,54	26 933*	13,62
À but non lucratif	34 380	43,99	31 987	42,92	50 228	51,13	59 075	54,44	72 115	48,09	81 443	47,97	91 115	46,06
À but lucratif	33 891	43,36	32 389	43,47	39 515	40,22	43 461	40,05	57 582	38,40	63 631	37,49	79 754	40,32
TOTAL	78 153	99,99	74 516	100,00	98 238	100,00	108 513	100,00	149 965	100,00	169 751	100,00	197 802	100,00

* Le nombre 26 933 inclut 16 793 places de garde parascolaire autorisées au Québec par le ministère de l'Éducation.

Tableau 4 – Nombre de places selon le genre de garderie en 1985 et en 1986

Genre de garderie	Nombre de places en 1985	Nombre de places en 1986	Différences	
			Nombre de places	%
Publiques	24 687	26 933	2 246	9,10
À but non lucratif	81 433	91 115	9 682	11,89
À but lucratif	63 631	79 754	16 123	25,34
Total	169 751	197 802	28 051	16,53

Tableau 5 – Comparaisons interprovinciales du nombre de places dans les garderies

Provinces	Nombre de places en garderie	Nombre de places en milieu familial
Terre-Neuve	922	—
Île-du-Prince-Édouard	1 165	154
Nouvelle-Écosse	4 783	82
Nouveau-Brunswick	3 410	72
Québec	49 470*	3 060
Ontario	77 251	6 412
Manitoba	8 201	1 530
Saskatchewan	3 632	1 892
Alberta	32 635	5 349
Colombie-Britannique	15 714	4 086
Territoires du Nord-Ouest	305	30
Yukon	314	48
Totaux nationaux	197 802	22 715

* De ce nombre, 16 793 places relèvent du ministère de l'Éducation.

Tableau 6 – Comparaisons interprovinciales des places dans les garderies selon le genre de garderie

Provinces	Publiques	À but non lucratif	À but lucratif	Total
Terre-Neuve	—	225	697	922
Île-du-Prince-Édouard	—	553	612	1 165
Nouvelle-Écosse	—	2 638	2 145	4 783
Nouveau-Brunswick	—	2 187	1 223	3 410
Québec	16 793*	26 131	6 546	49 470
Ontario	9 248	29 256	38 747	77 251
Manitoba	—	6 772	1 429	8 201
Saskatchewan	—	3 518	114	3 632
Alberta	892	7 982	23 761	32 635
Colombie-Britannique	—	11 415	4 299	15 714
Territoires du Nord-Ouest	—	234	71	305
Yukon	—	204	110	314
Totaux nationaux	26 933	91 115	79 754	197 802

* Ces 16 793 places relèvent du ministère de l'Éducation.

Tableau 7 – Enfants de 0 à 17 mois exclusivement

Catégorie de parents	Nombre d'enfants	% d'enfants accueillis
Mères au travail	308 864	4,52
Parents au travail à plein temps(1)	156 019	8,95
Parents au travail à plein temps et parents aux études(2)	164 307	8,50
Parents au travail à plein temps, parents aux études et parents travaillant 20 à 29 heures par semaine(3)	202 498	6,90

En mars 1986, il existait 13 969 places de garde de jour à plein temps pouvant recevoir les enfants de 0 à 17 mois. Comme le montrent les quatre calculs ci-dessus, le pourcentage d'enfants que ces places permettent d'accueillir diffère selon la catégorie de parents qui entre dans le calcul.

Tableau 8 – Enfants de 18 à 36 mois exclusivement

Catégorie de parents	Nombre d'enfants	% d'enfants accueillis
Mères au travail	300 108	9,20
Parents au travail à plein temps(1)	150 053	18,40
Parents au travail à plein temps et parents aux études(2)	156 979	17,59
Parents au travail à plein temps, parents aux études et parents travaillant 20 à 29 heures par semaine(3)	198 008	13,94

En mars 1986, il y avait 27 605 places de garde de jour à plein temps pouvant accueillir les enfants de 18 à 36 mois exclusivement.

Notes

1. Cette catégorie comprend la famille monoparentale où le parent travaille à plein temps et la famille biparentale où les deux parents travaillent à plein temps.

2. Entrent dans cette catégorie la famille monoparentale où le parent travaille à plein temps de même que celle où le parent étudie à plein temps, la famille biparentale où un parent travaille à plein temps et l'autre étudie à plein temps et la famille biparentale où les deux parents étudient à plein temps.

3. Sont comprises dans cette catégorie la famille monoparentale où le parent travaille à plein temps et celle où le parent étudie à plein temps de même que celle où le parent travaille de 20 à 29 heures par semaine, la famille biparentale où un parent travaille à plein temps et l'autre de 20 à 29 heures par semaine, la famille biparentale où les deux parents travaillent de 20 à 29 heures par semaine et la famille biparentale où un parent travaille de 20 à 29 heures par semaine et l'autre étudie à plein temps.

Tableau 9 – Enfants de 3 à 6 ans exclusivement

Catégorie de parents	Nombre d'enfants	% d'enfants accueillis
Mères au travail	601 136	22,43
Parents au travail à plein temps(1)	296 650	45,45
Parents au travail à plein temps et parents aux études(2)	313 333	43,03
Parents au travail à plein temps, parents aux études et parents travaillant 20 à 29 heures par semaine(3)	397 311	33,93

En mars 1986, il y avait 134 826 places de garde de jour à plein temps pour les enfants de 3 à 6 ans exclusivement.

Tableau 10 – Enfants de 6 à 13 ans exclusivement

Catégorie de parents	Nombre d'enfants	% d'enfants accueillis
Mères au travail	1 516 380	2,91
Parents au travail à plein temps(1)	838 848	5,26
Parents au travail à plein temps et parents aux études(2)	878 836	5,02
Parents au travail à plein temps, parents aux études et parents travaillant 20 à 29 heures par semaine(3)	1 079 743	4,09

En mars 1986, il y avait 44 117 places de garde de jour à plein temps pouvant desservir les enfants d'âge scolaire.